

Les consultations avec le secteur privé ont montré combien il était important de rechercher un meilleur accès aux marchés étrangers pour les produits agricoles canadiens, les produits de la pêche, les produits dérivés des ressources naturelles et les produits liés à l'énergie, ainsi que pour toute une gamme d'équipements, de machines et d'autres produits de fabrication. Dans l'ensemble du pays, on était vivement conscient de la nécessité de renforcer la sécurité et la prévisibilité des conditions d'accès aux marchés d'exportation en réduisant notamment la vulnérabilité à l'égard du système américain de protection exceptionnel contre les importations. Les secteurs particulièrement sensibles à cet égard étaient les produits agricoles et les produits alimentaires transformés, les produits du papier, les produits chimiques de spécialité et les plastiques, la construction navale et le matériel de forage off-shore, les pièces d'automobile, les meubles, les textiles et les vêtements, la chaussure et les produits culturels. Les préoccupations auxquelles donnait lieu la pénétration des importations étaient évidentes au cours des réunions tenues avec la "Canadian Pulp and Paper Association" ainsi qu'avec diverses associations culturelles.

Les consultations ministérielles ont porté essentiellement sur le marché américain. Certains secteurs, toutefois, notamment ceux des produits agricoles, des pêches, des produits dérivés des ressources et des produits pétrochimiques accordaient aussi une forte priorité à la recherche active de marchés d'outre-mer, en particulier dans la région du Pacifique et en Europe.

Les représentants syndicaux de Vancouver, Toronto et Montréal ont reconnu que le Canada devait améliorer sa compétitivité, mais ont fait observer que la demande intérieure représentait les deux tiers de la production canadienne. Le CTC s'inquiétait particulièrement des répercussions qu'aurait sur l'emploi une plus grande concurrence, qu'elle vienne des pays nouvellement industrialisés ou des États-Unis, et de l'effet qu'une libéralisation des échanges bilatéraux et multilatéraux aurait sur le chômage, les réaménagements de structure de l'économie canadienne, l'assurance-maladie, le bilinguisme, les politiques sociales, les règlements d'hygiène et de sécurité, et les pratiques des négociations collectives en général. Les représentants syndicaux avaient tendance à plaider en faveur de dispositions de protection des investissements et des emplois afin d'assurer des emplois rémunérateurs et sûrs au pays, et non simplement un accès pour les entrepreneurs. Ils ont aussi affirmé que la technologie et ses progrès devaient faire partie intégrante de toute négociation si l'on ne voulait pas que la capacité industrielle du Canada ne devienne dépassée. Ils ont souligné en outre l'importance du commerce des services, domaine qui offrait, selon eux, les plus grandes possibilités en matière de création d'emplois.